



'15

ASSM  Académie Suisse
des Sciences Médicales

Editeur

Académie Suisse
des Sciences Médicales
Haus der Akademien
Laupenstrasse 7, 3001 Berne
T +41 31 306 92 70
mail@samw.ch
www.assm.ch

Couverture

© Jürgen Fälchle – fotolia.com

Fotos

S. 7: © Jürgen Fälchle – fotolia.com,
S. 9: © Syda Productions – fotolia.com,
S. 11: © auremar – fotolia.com,
S. 14: © koszivu – fotolia.com

Présentation

Howald Fosco Biberstein, Bâle

Rédaction

lic. phil. Franziska Egli

Imprimé par

Schwabe AG, Bâle / Muttenz

Tirage

D 900 Ex., F 300 Ex.

ISSN 1016-1562

© ASSM 2016

Membre des

 **académies suisses
des sciences**

Les Académies suisses des sciences mettent les sciences en réseau à l'échelon régional, national et international. Elles s'engagent principalement pour la reconnaissance précoce, l'éthique et le dialogue entre science et société. www.academies-suisses.ch

Rapport annuel 2015

ÉDITORIAL	3
L'ASSM EN 2015	5
PRIORITÉS 2015	
L'ASSM, «Honest Broker»	7
Mesures de contrainte en médecine	9
Recherche sur les services de santé: du programme de soutien de l'ASSM au Programme National de Recherche	11
Activités communes au sein de l'association des Académies	14
PUBLICATIONS	18
SUBSIDES	
Event & Print	20
Bourses MD-PhD	21
Fonds Käthe Zingg-Schwichtenberg	22
Fonds Helmut Hartweg	22
Programme de soutien «Recherche en soins palliatifs»	22
Programme de soutien «Recherche sur les services de santé en Suisse»	23
Prix Média d'encouragement en médecine 2015	23
COMPTES ANNUELS ET BUDGET	25
ORGANES	
Sénat	29
Comité de direction	35
Commissions	36
Secrétariat général	40



Prof. Peter Meier-Abt
Président ASSM

Un réseau solide et des compétences élevées

L'année 2015 marque une étape importante dans l'histoire de l'ASSM: après avoir siégé à Bâle depuis sa création en 1943 – pendant presque 60 ans dans la maison Wildt au Petersplatz –, fin avril 2015, l'ASSM a transféré son siège dans la Maison des Académies à Berne. Ainsi, l'association des Académies suisses des sciences (a+) est regroupée sous un seul et même toit, au sens propre du terme. Il s'agit là d'un important pas en avant vers une association fortifiée, qui, grâce à un président indépendant et à son propre secrétariat, peut encore être consolidée en 2016, vers une Académie suisse des sciences.

Les premiers mois dans les locaux communs ont montré à quel point la proximité géographique est importante pour la collaboration interdisciplinaire, par exemple dans le cadre de projets communs tels que les «Medical Humanities» ou le «Système de santé durable» à l'origine du rapport «Compétences en matière de santé en Suisse – situation et perspectives». Egalement les projets «Choosing wisely: efficacité, adéquation, économicité» et la promotion de la relève académique focalisée sur «Plus de femmes parmi les cadres académiques: recommandations pour des itinéraires de carrières respectant l'équité entre les genres» ont enregistré une nette progression.

L'autonomie de l'ASSM n'est cependant pas menacée comme en témoignent les nombreuses publications, manifestations et programmes de soutien qui lui sont propres, par exemple les directives «Mesures de contrainte en médecine» et le guide pratique «La recherche avec l'être humain», le symposium «La recherche sur les services de santé – less is more» et le colloque «Autonomie et responsabilité en médecine» ou encore les programmes de soutien «Recherche en soins palliatifs» et «Recherche sur les services de santé».

Fait particulièrement réjouissant, après quatre ans de promotion par l'ASSM, le Fonds National Suisse (FNS) a lancé en 2015 le Programme National de Recherche «Recherche sur les services de santé» (PNR 74). Ainsi, avec l'aide de fondations privées, l'ASSM a prouvé, une nouvelle fois, qu'elle remplit sa mission d'identification précoce de nouveaux domaines de recherche et est capable de mettre en œuvre des moyens efficaces pour promouvoir la recherche.

De même, l'implémentation de l'initiative «Swiss Personalized Health Network» (initiative SPHN) constitue un autre temps fort de l'année 2015. Dès 2014, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) avait chargé divers groupes de travail d'élaborer, sous la houlette de l'ASSM, les bases d'une initiative SPHN nationale. Le dernier rapport – le rapport d'implémentation – a été conclu à l'automne 2015. Approuvé début 2016 par le groupe de pilotage, il constitue la base de la mise en œuvre. Conformément à ce rapport d'implémentation, l'ASSM est chargée de la coordination et de la direction de l'initiative SPHN. Ce projet, ancré dans le message FRI avec un financement d'environ 70 millions, offre à l'ASSM l'occasion de faire ses preuves, à un stade nouveau, en tant qu'institution de promotion des structures de recherche translationnelles. L'ASSM accepte ce défi afin de tirer parti des évolutions fulgurantes de l'ère digitale – par exemple «Big Data» – dans l'intérêt de tous: chercheurs, professionnels de la santé, institutions du système de santé, patientes et patients et la société dans son ensemble.

L'ASSM en 2015

Mars

Soutien de dix projets dans le cadre du programme «Recherche sur les services de santé».

Publication de l'étude mandatée par l'ASSM «Fréquence des angiographies coronariennes sans examen préalable»

Avril

Déménagement de Bâle à Berne dans la «Maison des Académies» avec l'ASSH, la SCNAT et Science et Cité

Le Comité de direction approuve un nouveau concept de communication

Mai

Directives «Mesures de contrainte en médecine»: ouverture de la procédure de consultation

Participation au symposium de la Federation of European Academies of Medicine (FEAM): «Adolescent Health: investing in the future», Paris

«Secret médical et obligation d'aviser» – Prise de position de l'ASSM et de la FMH

Mutations au sein du Comité de direction: le Sénat élit Prof. Iren Bischofberger à la succession de Prof. Cornelia Oertle

Election de

Prof. Alexander A. Borbély, Zurich, Prof. Claude Le Coultre, Genève, Dr méd. Etzel Gysling, Wil, et Prof. Bernard Hirschel, Genève, comme membres d'honneur;

Prof. Henri Bounameaux, Genève, Prof. Mirjam Christ-Crain, Bâle, Prof. Urs Frey, Bâle, Prof. Denis Hochstrasser, Genève, Prof. Samia Hurst, Genève, Prof. Christian Lüscher, Genève, et Prof. Holger Moch, Zurich, comme membres individuels;

Prof. Eberhard Renner, Toronto, et Prof. Guido Sauter, Hambourg, comme membres correspondants

Juin

Fonds Käthe Zingg-Schwichtenberg: soutien de quatre projets de recherche en éthique clinique et en éthique de la santé publique

Juillet

Colloque: «Autonomie et responsabilité en médecine», Berne

Août

Désignation de centres de référence pour maladies rares: ouverture de la procédure de consultation

Atelier: «Implementation of a Swiss Personalized Health Network», Berne

Septembre

Symposium: «Meet and Greet for Swiss Biomedical Librarians», Bâle

Publication du rapport «Compétences en matière de santé en Suisse – Situation actuelle et perspectives»

Participation à la rencontre du comité de direction IAMP à New Delhi, Inde

Octobre

Un avis de droit mandaté par l'ASSM clarifie les questions relatives à la responsabilité médicale au regard de la collaboration entre les professionnels de la santé

Novembre

4^e symposium sur la recherche sur les services de santé: «Less is more», Berne

Guide pratique «Recherche avec l'être humain»: publication de la deuxième édition révisée

Rapport à l'attention du SEFRI: «Implementation of the «Swiss Personalized Health Network» (SPHN) Initiative»

Soutien de cinq projets dans le cadre du programme «Recherche en soins palliatifs»

Concept visuel

En tant que cellule de réflexion, institution de promotion et actrice du domaine de l'éthique médicale, une des missions principales de l'ASSM consiste à prévoir et à anticiper les évolutions possibles. Prévoir, anticiper, observer – c'est ce que l'ASSM a également fait en 2015. D'où le concept visuel du rapport annuel 2015 développé autour de l'œil humain.

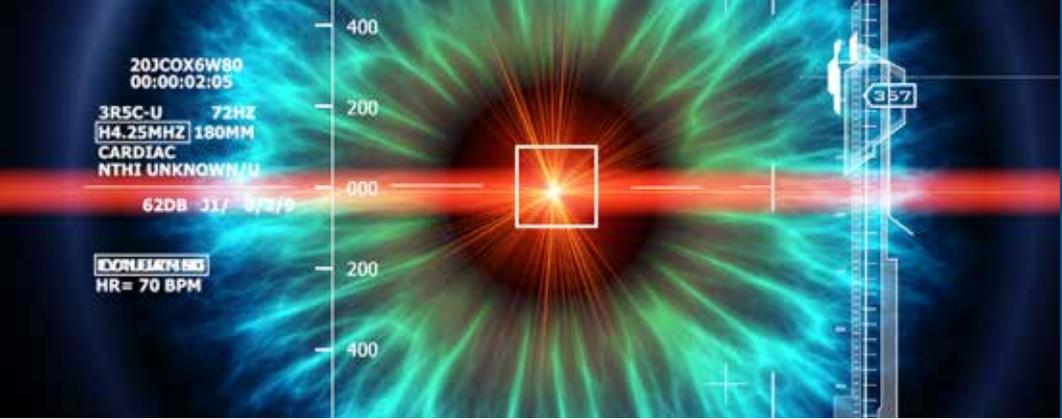
Décembre

Journées nationales des soins palliatifs: état des lieux concernant la stratégie nationale, Berne

Colloque: «Compétences en matière de santé – de la théorie à la pratique», Berne

Directives «Mesures de contrainte en médecine»: publication de la version définitive

Fonds Helmut Hartweg: deux jeunes chercheurs obtiennent une bourse pour la recherche en radiologie médicale



L'ASSM, «Honest Broker»

Outre sa fonction de cellule de réflexion et ses activités dans les ressorts Ethique et Promotion de la recherche, l'ASSM se voit régulièrement confier des mandats par différents acteurs du système de santé. C'est ce rôle d'«Honest Broker» (courtier honnête) qu'adopte l'ASSM lorsqu'aucun autre partenaire adéquat n'est disponible pour une mission importante et complexe. Ainsi, l'organe de décision pour la médecine hautement spécialisée (MHS) de la CDS a sollicité l'ASSM, début 2015, pour procéder à un audit du registre MHS de la chirurgie viscérale.

De quoi était-il question? L'objectif de l'audit était de vérifier la qualité des données du minimal data set MSH pour les cinq domaines de la chirurgie viscérale (résections œsophagiennes, résections pancréatiques, résections hépatiques, résections rectales profondes et chirurgie bariatrique complexe). Pour ce faire, il s'agissait de comparer, sur une base aléatoire, les données d'origine des cliniques – provenant par exemple des dossiers électroniques des patients – avec les données issues de la banque de données du registre. Parmi les 53 cliniques affiliées au registre, 20 d'entre elles ont été auditées.

Le groupe de travail constitué par l'ASSM avait élaboré, début 2015, un concept de validation qui résume les principaux éléments de l'audit. En juin 2015, tous les hôpitaux et cliniques associés au registre avaient été informés de l'audit projeté. Après avoir été répartis en différentes catégories selon le type de formation postgraduée et la région, les fournisseurs de prestation ont été sélectionnés par tirage au sort. Sur place, dix cas ont été choisis au hasard pour l'audit. En règle générale, l'audit s'est concentré sur un seul type d'intervention par hôpital ou clinique. La période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 a été retenue comme période d'observation.

Qui a réalisé l'audit? Le groupe chargé de l'audit était constitué d'experts médicaux et d'une experte nommée par l'ASSM, sélectionnés en fonction de leur formation professionnelle et de leur expérience clinique. Les visites des hôpitaux et cliniques sélectionnés se sont déroulées de fin octobre à décembre 2015. Pour chaque entrée contrôlée dans le cadre de l'audit, l'intégralité et l'exactitude des données ont été vérifiées. On entend par «intégralité» le nombre de données effectivement enregistrées par rapport au nombre total des données supposées être enregistrées. L'«exactitude» définit dans quelle mesure les données enregistrées reflètent la situation réelle. Les dossiers des patients, les rapports d'opérations, les rapports de pathologie et les rapports de sortie ont été retenus comme sources. Afin d'assurer la sécurité des données, les experts ont signé sur place un accord de confidentialité.

Quel est le résultat? Les experts ont transmis leurs questionnaires au secrétariat général de l'ASSM qui a récapitulé les résultats en trois catégories principales: «1» signifiait que la donnée saisie dans le registre correspondait à celle du dossier du patient; «2» signifiait que la donnée saisie dans le registre ne correspondait pas à celle du dossier du patient; «3» que la donnée saisie dans le dossier du patient n'était pas transcrite dans le registre. Le secrétariat général de l'ASSM a d'ores et déjà procédé aux premières évaluations; c'est toutefois le groupe d'accompagnement qui réalisera une analyse détaillée des erreurs et des sources d'erreurs. Celui-ci sera également chargé de rédiger des recommandations sur la base des résultats.

En conclusion, l'audit a été réalisé dans la mesure prévue, dans les délais prévus et moyennant des efforts raisonnables. Un tel audit contribue à sensibiliser les hôpitaux et les cliniques à la qualité des données. Il permet également d'identifier les fournisseurs de prestations dont la qualité de la saisie des données est insuffisante. Ainsi, l'audit contribue largement à une utilisation pertinente des registres.



Mesures de contrainte en médecine

Les patients doivent, en principe, pouvoir décider de manière autonome des mesures médicales les concernant. En pratique, il existe néanmoins des situations, dans lesquelles les mesures de contrainte ne peuvent pas être évitées. Dans ce champ de tensions, l'ASSM avait publié dès 2005 les directives «Mesures de contrainte en médecine». Avec l'entrée en vigueur du nouveau droit de protection de l'enfant et de l'adulte, au 1^{er} janvier 2013, les conditions cadres juridiques ont été modifiées en profondeur. Une révision complète des directives s'est alors imposée; le Sénat de l'ASSM a approuvé les nouvelles directives en novembre 2015.

Le renforcement de l'autodétermination est au cœur du nouveau droit de protection de l'enfant et de l'adulte. Toute application de la contrainte est en contradiction avec ce principe fondamental. Les décisions concernant l'adoption de mesures de contrainte doivent être prises avec d'autant plus de soin. Dans ce contexte, les nouvelles directives offrent un soutien concret: elles décrivent les conditions éthiques et juridiques requises pour l'application de mesures de contrainte et clarifient les rôles et les responsabilités des médecins, des infirmiers et des autres professionnels de la santé. Les directives informent par ailleurs des obligations de documentation et des devoirs de diligence lors de l'application de mesures de contrainte et identifient les possibilités au niveau de la prévention.

Les directives entendent également éveiller et appuyer la prise de conscience de l'atteinte sévère aux droits de la personnalité que représente toute mesure de contrainte, même lorsque toutes les exigences légales sont remplies. L'objectif déclaré des directives est d'encourager une réflexion continue et ouverte, au-delà des groupes professionnels, sur le thème des «mesures de contrainte en médecine».

Les directives décrivent un large éventail de champs d'application: patients souffrant de maladies somatiques ou de troubles psychiques, enfants et adolescents, patients en établissement de soins de longue durée, en traitement extrahospitalier et en milieu carcéral.

Les directives ont été élaborées par une sous-commission interdisciplinaire sous la direction du Prof. Paul Hoff. Le projet du texte avait d'ores et déjà rencontré un écho positif. Dans le cadre de la procédure de consultation, la sous-commission avait étudié plus de 60 prises de position, puis clarifié et précisé les points en suspens. Dans certaines prises de position, la définition large de la «contrainte» utilisée dans ces directives avait été critiquée: «application d'une mesure contre la volonté de la personne concernée ou en dépit de son opposition». La sous-commission a toutefois maintenu cette définition. En revanche, suite à plusieurs demandes, l'annexe «La contrainte – un concept pluridimensionnel» a été intégrée dans les directives.

La première édition était épuisée quelques semaines à peine après sa parution; au-delà des milieux spécialisés, le thème des mesures de contrainte a été largement relaté par les médias. Pour que les directives puissent faire leurs preuves comme instruments pour la pratique médicale quotidienne, les enseignements tirés de la pratique sont indispensables. L'ASSM tiendra compte de toutes les remarques et, le cas échéant, envisagera les adaptations nécessaires. Les directives sont disponibles en quatre langues (allemand, français, italien et anglais) sur le site de l'ASSM sous «Ethique» dans le menu «Directives». Des exemplaires imprimés en français ou en allemand peuvent être commandés à order@samw.ch.



Recherche sur les services de santé: du programme de soutien de l'ASSM au Programme National de Recherche

L'ASSM et la Fondation Gottfried et Julia Bangerter-Rhyner soutiennent pendant cinq ans, de 2012 à 2016, la recherche sur les services de santé dans le cadre d'un programme de soutien. En 2013, l'Office fédéral de la santé publique avait chargé l'ASSM d'élaborer un concept pour le développement de la recherche sur les services de santé. Celui-ci stipule entre autres: «Un programme national de recherche contribue à réduire le retard de la Suisse en matière de recherche sur les services de santé.» En 2015, une étape décisive a été franchie dans ce sens: le Conseil fédéral a défini la recherche sur les services de santé comme Programme National de Recherche (PNR 74).

Prof. Thomas Rosemann, Président de la commission du programme de soutien de l'ASSM, s'exprime quant à l'utilité et aux défis de la recherche sur les services de santé.

Pendant cinq ans, l'ASSM encourage la recherche sur les services de santé en collaboration avec la Fondation Gottfried et Julia Bangerter-Rhyner, avec un montant total de 5 millions de francs. Quels sont les principaux objectifs atteints avec ce programme?

C'est grâce à ce programme que le thème de la recherche sur les services de santé a retenu l'attention dans notre pays. La Suisse excelle dans les domaines de la recherche fondamentale et de la recherche clinique; en revanche, longtemps elle ne s'est guère préoccupée de la coopération entre les différents acteurs individuels. Le programme de soutien lui a donné une impulsion décisive dans ce sens.

En tant que Président de la commission d'experts du programme de soutien de l'ASSM, que pouvez-vous nous révéler sur la diversité et la qualité des projets soumis?

Le programme de soutien a connu une évolution typique: la première année, de nombreux projets sans rapport avec la recherche sur les services de santé ont été soumis. Mais rapidement, les projets ont ciblé des domaines classiques de la recherche sur les services de santé avec, à partir de là, une nette amélioration de la qualité méthodologique. Nous avons également constaté avec satisfaction que de nombreux projets émanaient des hautes écoles spécialisées. Cependant, en dépit de l'intelligence des thématiques traitées, leur qualité méthodologique restait souvent insuffisante. Un travail en réseau avec des institutions universitaires aurait été propice et souhaitable.

Depuis 2015, il existe un Programme National de Recherche (PNR) sur la recherche sur les services de santé. Quelle contribution pouvons-nous attendre du PNR 74 «Système de santé»?

D'une part, le système de santé est caractérisé par une spécialisation et une fragmentation croissantes ainsi que par une foi inébranlable dans les interventions médico-techniques. D'autre part, nous savons qu'une extension permanente et irréfléchie des interventions médicales n'est pas uniquement bénéfique aux patients, tout particulièrement aux patients âgés et multimorbides, dont le nombre augmente constamment. J'espère que le PNR 74 permettra de perfectionner le système en définissant plus précisément dans quelle situation quels patients peuvent profiter au maximum d'une approche thérapeutique donnée.

Quel message aimeriez-vous communiquer au PNR 74 – à quoi faut-il être attentif?

La pertinence des questionnements et la qualité méthodologique doivent avoir la priorité absolue. Les résultats des projets de recherche doivent avoir le potentiel d'influencer positivement le système de santé – à condition que la politique pose les bons jalons sur cette base. Cet objectif est plus difficile à atteindre avec les résultats de la recherche sur les services de santé qu'avec ceux de la recherche clinique. Alors que ces derniers présentent toujours un intérêt commercial, les résultats de la recherche sur les services de santé exigent souvent des réorganisations qui ne conviennent pas à toutes les parties prenantes. Par exemple, l'acquisition d'un nouvel appareil IRM intéresse plus que la vérification systématique de l'adéquation de la tomographie par résonance magnétique dans des situations cliniques précises selon des critères définis. C'est là qu'intervient la recherche sur les services de santé.

Fin 2015, le PNR 74 a lancé son premier et probablement unique appel d'offres. Comment les projets de la recherche sur les services de santé pourront-ils être financés à l'avenir?

Il s'agit là de ma principale inquiétude. Le programme Bangerter de l'ASSM a réalisé un travail de pionnier; le PNR représente, pour le moment, l'apogée de la recherche sur les services de santé. Il est toutefois indispensable d'encourager ce domaine sur le long terme. Le PNR ne change rien au déséquilibre profond qui existe entre la recherche fondamentale et clinique, d'une part, et la recherche sur les services de santé, d'autre part, en Suisse. A cela s'ajoute qu'avec les progrès de la médecine, l'exigence d'une prise en charge adéquate – c'est-à-dire la pratique d'une «médecine juste» au bon moment et en bonne forme – devient un enjeu de plus en plus exigeant. En conséquence, la nécessité de la recherche sur les services de santé augmente, elle aussi. La recherche sur les services de santé est finalement un droit qui revient aux assurés qui financent ensemble le système. Et elle constitue également une défense des patientes et patients, car elle vise à garantir une prise en charge efficiente et adéquate.



Activités communes au sein de l'association des Académies

Depuis l'emménagement dans la Maison des Académies à Berne, en 2015, la proximité géographique entre les Académies suisses des sciences a été renforcée, favorisant ainsi les activités communes au sein de l'association des Académies, l'une des préoccupations centrales de l'ASSM. Quatre projets qui illustrent la valeur ajoutée de l'interdisciplinarité sont présentés ci-après.

Plus de femmes parmi les cadres académiques: recommandations pour des carrières académiques respectant l'équité entre les genres

Toutes disciplines confondues, le recrutement de jeunes scientifiques compétents – femmes ou hommes – représente un défi. Il importe néanmoins d'accorder une attention particulière aux plans de carrières des femmes, car – comparées à leurs collègues masculins – les femmes scientifiques accèdent plus rarement à un poste de professeure, alors qu'un effectif féminin plus important parmi les cadres académiques est un signe d'excellence également perceptible au niveau international.

Dès lors, il importe d'augmenter la proportion des femmes dans les hautes écoles et les institutions de recherche suisses. Afin d'y contribuer activement, les Académies suisses des sciences ont fait réaliser un rapport qui analyse la situation actuelle, décrit les enjeux et formule des mesures appropriées. En 2015, le groupe de travail «Gender» des Académies a récapitulé l'état des connaissances concernant les plans de carrières de la relève scientifique féminine et proposé vingt mesures concrètes. Ces mesures sont focalisées sur les problèmes quotidiens auxquels sont confrontés les jeunes scientifiques, ceux-ci représentant plus fréquemment un obstacle pour les femmes que pour les hommes.

Les recommandations pour des itinéraires de carrières respectant l'équité entre les genres concernent les quatre domaines suivants:

- l'optimisation de structures respectant l'équité entre les genres dans la science;
- la garantie de la qualité dans les procédures de nomination, de promotion et d'évaluation des cadres académiques;
- l'encouragement de la conciliation entre vie familiale et carrière académique;
- le soutien actif des itinéraires de carrières.

En juin 2015, ces recommandations ont été transmises au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation. Les Académies les considèrent comme une contribution substantielle à la mise en œuvre des mesures d'encouragement de la relève scientifique en Suisse, exigées par le Parlement.

Le rapport «Évaluation du plan de carrière des jeunes scientifiques en Suisse», qui contient des recommandations pour des carrières académiques respectant l'équité entre les genres, a été publié dans la série «Swiss Academies Communications». Il a été rédigé en allemand et comprend des résumés et des recommandations en anglais, français et italien.

Choosing wisely: efficacité, adéquation, économicité

La loi fédérale sur l'assurance-maladie exige que les prestations médicales soient efficaces, adéquates et économiques pour qu'elles soient prises en charge par l'assurance de base. L'un des objectifs de la feuille de route «Un système de santé durable pour la Suisse», publiée par les Académies suisses des sciences, est de renforcer ces critères EAE.

La feuille de route propose, comme mesure concrète, de suivre l'exemple du projet «Choosing wisely» de l'«American Board of Internal Medicine», selon lequel chaque société de discipline établit une liste de dix interventions considérées comme inutiles, qui ne devraient donc plus être ni pratiquées, ni remboursées – sauf en cas d'exceptions justifiées.

Début 2013, la feuille de route avait été adressée à tous les présidents et secrétaires des sociétés de discipline. La Société suisse de médecine interne a été la seule à élaborer la liste demandée et la Société suisse de pédiatrie a déclaré qu'elle adopterait les recommandations américaines. Toutes les autres sociétés de discipline n'ont pas mis en œuvre la mesure proposée. Face à cette situation, l'ASSM a réalisé, en 2014, une enquête auprès des sociétés de discipline et d'autres acteurs du système de santé, dans le but d'établir un état des lieux des «Choosing-wisely-Lists» et de mettre à jour les problèmes posés lors de leur élaboration. A ce moment-là,

seules les deux sociétés mentionnées ci-dessus avaient élaboré ou adopté de telles recommandations. Toutes les autres institutions interrogées avaient justifié le retard par un manque de ressources personnelles et financières.

En 2015, «Choosing wisely» figurait toujours dans l'agenda de la politique de la santé. Fin septembre, l'«Ente Ospedaliere Cantonale» de Lugano avait organisé un colloque sur ce thème. Celui-ci avait révélé que, dans ce domaine, la Suisse accusait un certain retard par rapport à d'autres pays. L'ASSM a saisi cette occasion pour renouer avec l'exemple américain: en novembre 2015, elle a adressé à 25 sociétés de discipline et à l'Association suisse des infirmières et infirmiers ASI-SBK la «Choosing-wisely-List» de la société de discipline américaine correspondante. Les destinataires ont été priés de vérifier si cette liste pouvait être transposée au contexte suisse. L'ASSM souhaite publier dans le Bulletin des médecins suisses, d'ici l'été 2016, des recommandations approuvées par les sociétés de discipline. Par ailleurs, à partir de 2017, des feuilles d'information destinées aux patients concernant les recommandations sur les interventions les plus demandées, devraient être disponibles.

«Compétences en matière de santé en Suisse – situation et perspectives»

Les Académies suisses des sciences ont publié en 2015 le rapport «Compétences en matière de santé en Suisse – situation et perspectives». Les compétences en matière de santé représentent une ressource importante pour la gestion de la santé et de la maladie au quotidien et pour l'utilisation ciblée des offres de soins. Ces dernières années, les compétences en matière de santé ont été encouragées au niveau international. Le renforcement des compétences de la population suisse en matière de santé est l'un des objectifs de la feuille de route des Académies «Un système de santé durable pour la Suisse», publiée en 2012.

Ce nouveau rapport établit un état des lieux des compétences en matière de santé, identifie les faiblesses et propose différentes options possibles. À ce jour, toutes les études menées en Suisse ont révélé qu'une partie des personnes interrogées évaluent leurs compétences en matière de santé comme faibles ou sont incapables de répondre correctement à des questions d'ordre général. Cette proportion varie entre un quart et la moitié des personnes interrogées. Ce résultat montre par lui-même à quel point le potentiel de développement est élevé en Suisse.

Le rapport décrit les compétences en matière de santé selon différentes perspectives: des points de vue de la politique, de la formation, des assurances, des fournisseurs de prestations, des promoteurs de la santé, mais avant tout des patientes et des patients. Chaque chapitre donne la parole à des représentants d'organisations d'entraide et d'organisations de patients – avec la conviction que les compétences en matière de santé ne peuvent être développées qu'avec la participation des personnes concernées.

Le rapport «Compétences en matière de santé en Suisse – situation et perspectives» a été publié dans la série «Swiss Academies Reports». Il comprend des articles en allemand et en français.

«Medical Humanities»: à la recherche du tout en médecine

Depuis 2009, l'ASSM s'est attachée au thème des «Medical Humanities» en collaboration avec l'Académie Suisse des Sciences Humaines et sociales (ASSH). L'objectif de ce thème prioritaire est d'encourager une prise en charge médicale orientée vers le patient et ses multiples besoins. La série d'ateliers, lancée en 2012, fait partie intégrante de cette coopération; chaque année l'accent est mis sur un thème spécifique. L'atelier de 2015 était intitulé «A la recherche du tout en médecine – la contribution de la philosophie»; ses conclusions ont été publiées dans un rapport.

Au-delà des messages clés des différents exposés et discussions, le rapport met également à jour à quel point il est difficile d'établir un lien entre la théorie philosophique et la pratique médicale. Parmi tous les enjeux, la prise en charge orientée vers le patient a néanmoins été considérée à l'unanimité comme un thème susceptible d'aboutir à une coopération fructueuse entre la philosophie et la médecine. Ainsi, par exemple, il est intéressant de se demander quels sont les aspects de la santé et de la maladie qui, au-delà de leur compréhension médicale, présentent une dimension philosophique.

La prise en compte de la qualité du ressenti et du vécu individuels sont des notions difficiles à saisir alors qu'elles peuvent avoir une importance majeure dans la pratique. Un corps examiné avec de plus en plus de précision jusque dans ses structures submoléculaires fait contraste avec un corps mal compris et, avec lui, le vécu réel. L'atelier avait alors invité à mener une réflexion approfondie sur la manière, dont il est possible de tenir compte de la perception du patient lui-même – et en particulier de l'importance qu'il accorde à sa souffrance. Le cinquième workshop de la série, dédié aux exigences futures posées au «bon médecin» et aux «Health Professionals», sera l'occasion de poursuivre cette réflexion.

Le rapport «Auf der Suche nach dem Ganzen in der Medizin – der Beitrag der Philosophie» a été publié dans la série «Swiss Academies Communications». Il est rédigé en allemand et comprend un résumé en français.

Articles

Hermann Amstad, Jean-Michel Gaspoz, Lukas Zemp
Guidelines and Choosing wisely: to do's and not to do's
 Bulletin des médecins suisses 2015; 96: n° 5, 130–131

Paul Hoff
Mesures de contrainte en médecine. Les directives révisées de l'Académie Suisse des Sciences Médicales sont mises en consultation
 Bulletin des médecins suisses 2015; 96: n° 22, 773–775

Rainer Warth, Michelle Salathé et al.
Ausarbeitung von schweizweiten Vorlagen für Biobanken-Reglement, Aufklärung und Einwilligung. Harmonisierung zugunsten von Patienten und Forschern
 Bulletin des médecins suisses 2015; 96: n° 23, 821–823

ASSM / FMH
Secret médical et obligation d'annoncer: aspects médico-éthiques
 Bulletin des médecins suisses 2015; 96: n° 25, 900–901

Hermann Amstad
Medizin und Ökonomie sind nicht zwingend ein Gegensatz
 Synapse 2015; n° 1, 10–11

Interview de Peter Meier-Abt
«Tous les professionnels de la santé doivent repenser leurs domaines d'activité traditionnels»
 pharmaJournal 2015; 05 (2), 17–19

Peter Meier-Abt
Gute Wissenschaft braucht Zeit
 Tages-Anzeiger, 16.7.2015, S. 38

Peter Suter, Peter Meier-Abt, Thomas Zeltner
Reformen für eine gute medizinische Versorgung
 NZZ, 18.9.2015, S. 12

SAMS
Medical-ethical guidelines: Coercive measures in medicine
 Swiss Med Wkly. 2015; 145:w14234

Bulletins

No 1 «One Health»: coopération entre médecine humaine et médecine vétérinaire

No 2 Biomedical Informatics @ CH

No 3 La recherche clinique sous la nouvelle LRH: des progrès oui, mais ...

No 4 Potentiel et enjeux de la chirurgie du génome avec CRISPR-Cas9

Les commandes de publications en 2015

Directives

Distinction entre thérapie standard et thérapie expérimentale dans le cadre individuel	27
Exercice de la médecine auprès de personnes détenues	26
Mesures de soins intensifs	136
Collaboration corps médical – industrie	32
Soutien éthique en médecine	389
Directives anticipées	823
Décisions de réanimation	176
Traitement médical et prise en charge des personnes en situation de handicap	105
Soins palliatifs	1014
Prise en charge des patientes et patients en fin de vie	553
Traitement et prise en charge des personnes âgées en situation de dépendance	486
Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes	27
Don d'organes solides par des personnes vivantes	115
Traitement et prise en charge des patients souffrant d'atteintes cérébrales extrêmes de longue durée	26

Recommandations

Charte «Collaboration entre les professionnels de la santé»	654
Intégrité dans le domaine scientifique	2512
Qualité d'auteur des publications scientifiques	61
Medical Humanities en Suisse	< 20

Guides pratiques

Recherche avec l'être humain	1236
La communication dans la médecine au quotidien	329
Bases juridiques pour le quotidien du médecin	191
La génétique dans la médecine au quotidien	371

Feuilles de route

Compétences en matière de santé – situation et perspectives	940
Médecine et économie	125

Rapport

Une médecine pour les personnes en bonne santé?	36
---	----

Event & Print

Prof. Frank Rühli, Zurich Contribution à la conférence «Evolutionary Medicine Conference 2015: Interdisciplinary Perspectives on Human Health and Disease» à Zurich	CHF 1900.–
Brenda Marcus, Bâle Contribution à la manifestation «Interprofessionelle Versorgung für ein zukunftsfähiges Gesundheitswesen» à Berne	CHF 5000.–
Dr Shuyang Traub, Rheinfelden Contribution à la manifestation «SMPA National MD-PhD Meeting 2015» à Bâle	CHF 3000.–
Dr Andrea Abraham, Zurich Contribution à la publication «Qualität. Briefe zwischen einem Hausarzt und einer Ethnologin»	CHF 5000.–
Prof. Bernice Elger, Genève Contribution à la conférence «Europäische Konferenz zur Gesundheitsförderung in Haft» à Bâle	CHF 3500.–
Dr Annette Mollet, Bâle Contribution à la manifestation «Genomische Medizin für Kliniker» à Bâle et Zurich	CHF 5000.–
Dr Olga Frank, Zurich Contribution à la manifestation «Aktionswoche Patientensicherheit Schweiz 2015 <Tour de Suisse>»	CHF 2500.–
Dr Bianka Dörr, Lucerne Contribution à la manifestation «Selbst- und Fremdbestimmung am Lebensende – Wer entscheidet über das Sterben? Rechtliche und interdisziplinäre Perspektiven» à Lucerne	CHF 5000.–
Prof. Giovanni Frisoni, Chêne-Bourg Contribution à la manifestation «Gut Feelings and Gut Thoughts: the Effect of Gut Bacteria on the Brain, Alzheimer's and Brain Amyloidosis» à Genève	CHF 2000.–
Dr René Schwendimann, Bâle Contribution à la conférence «Swiss Nursing Homes Human Resources Project – SHURP Konferenz 2016» à Berne	CHF 3500.–
Dr Tobias Eichinger, Zurich Contribution à la manifestation «Zurich Intensive Bioethics Course – IBME 10th Anniversary Symposium» à Zurich	CHF 3000.–
Lotte Arnold-Graf, Zurich Contribution à la publication «Der Patientenkompass»	CHF 5000.–
Dr Steffen Eychmüller, Berne Contribution à la publication «Folia Bioethica. Freiwilliger Verzicht auf Nahrung und Flüssigkeit (FVNF)»	CHF 1000.–
Prof. Thomas Szucs, Bâle Contribution à la publication «20 Jahre Krankenversicherungsgesetz»	CHF 5000.–
Prof. Annegret Hannawa, Lugano Contribution à la manifestation «Interdisciplinary Horizons for Healthcare Quality and Patient Safety» à Lugano	CHF 4000.–

Prof. Claudia Acklin, Lucerne Contribution à la manifestation «D-Health – Designforschung im Gesundheitswesen» à Lucerne	CHF 2500.–
Dr Nicole Bender, Berne Contribution à la manifestation «Minds of Animals: Reflections on the Human – non-Human Continuum» à Berne	CHF 3000.–
Dr Christian Fung, Berne Contribution à la manifestation «Expert Meeting on Spontaneous Intracranial Hypotension» à Berne	CHF 3500.–
Dr Anke Maatz, Zurich Contribution à la manifestation «Objects of Psychiatry: Between thing-making, reification and personhood» à Zurich	CHF 3500.–
Dr Caecilia Schmid, Bâle Contribution à la manifestation «Gründungsanlass EUPATI Plattform Schweiz» à Berne	CHF 3150.–

Bourses MD-PhD

Sabry Leonardo Barlatey Brain and Mind Institute, EPFL, Lausanne (FNS)	
Gaël Boivin Département d'oncologie, CHUV, Lausanne (FNS)	
Adrian Duval Swiss Institute for Experimental Cancer Research ISREC, EPFL, Lausanne (FNS)	
Corina Frick Département Biomedizin, Universität Basel (FNS)	
Thomas Gschwend Universitätsklinik für medizinische Onkologie, Bern (KFS)	
Eveline Gutzwiller Département de Pathologie et Immunologie, Université de Genève (Velux/ASSM)	
Brice Mouttet Pédiatrique Onkologie, Universitätskinderhospital Zürich (FNS)	
Miro Emanuel Räber Department of Immunology, Universität Zürich (KFS)	
Lukas Villiger Molecular Health Sciences, ETH Zürich (FNS)	
Patricia Waszyk Institut universitaire de pathologie, CHUV, Lausanne (FNS)	
Tobias Weiss Laboratories of Molecular Neuro-Oncology, Universitätsspital Zürich (KFS)	

Fonds Käthe Zingg-Schwichtenberg

Prof. Jérôme Bickenbach, Nottwil Developing performance and accountability indicators in disability rehabilitation: A concept mapping study	CHF 35 800.–
Dr Eva Cignacco, Berne Moralische Kompetenzen von Hebammen in der Deutschschweiz: Eine Mixed-Methods-Studie	CHF 60 000.–
Dr David Shaw, Bâle Perspectives on Research Integrity in Science and Medicine – PRISM	CHF 57 784.–
Prof. Friedrich Stiefel, Lausanne Physicians discourses with regard to end-of-life care	CHF 15 000.–

Fonds Helmut Hartweg

Dr Adrian Huber, Berne Séjour de recherche à l'Hôpital Universitaire de la Pitié-Salpêtrière, Paris, France	CHF 87 750.–
Dr Tilman Schubert, Bâle Séjour de recherche à l'University of Wisconsin, Madison, USA	CHF 61 400.–

Programme de soutien «Recherche en soins palliatifs»

Prof. Gian Domenico Borasio, Lausanne French validation of the Integrated Palliative care Outcome Scale (IPOS)	CHF 114 350.–
Dr André Fringer, St-Gall Voluntary Stopping of Eating and Drinking (VSED) in Switzerland from different points of view.	CHF 128 300.–
Dr Claudia Gamondi, Bellinzona Palliative ch members' attitudes towards assisted suicide: a mixed methods study	CHF 83 500.–
Prof. Andrea Koppitz, Winterthur Pain Intervention for people with Dementia in nursing homes (PID)	CHF 114 775.–
Dr Manuel Trachsel, Zurich Palliative Care for Patients with Severe Persistent Mental Illness	CHF 217 836.–

Programme de soutien «Recherche sur les services de santé en Suisse»

Dr Corinne Chmiel, Zurich Impact of various managed care health plans on inappropriate diagnostic coronary angiographies in non-emergency patients – a retrospective cross-sectional analysis	CHF 62000.–
Dr Idris Guessous, Genève Insurance status (deductible, premium, social aid, complementary insurance) and forgoing healthcare: a population-based study of insured adults	CHF 80000.–
Dr Dagmar Haller, Genève Primary care interventions to reduce cardiovascular risk behaviours in adolescents: protocol for a systematic review	CHF 70050.–
Dr Dagmar Haller, Genève Primary care intervention to reduce recurrence of binge drinking in young people admitted to the emergency department for acute alcohol intoxication: A pilot study	CHF 23606.–
Prof. Dr Nicola Low, Berne The influence of case management on the burden of antibiotic resistant gonorrhoea: patient and provider perspectives	CHF 192773.–
Nahara Martínez-González, Zurich The impact of antibiotic use improvement strategies on prescribing for respiratory tract infections in primary (out-of-hours) care – a systematic review	CHF 68000.–
Dr Stefan Neuner-Jehle, Zoug Prevalence and inappropriate use of bone density measurements in Switzerland: Is osteoporosis overdiagnosed?	CHF 55000.–
Prof. Nicolas Rodondi, Berne Developing a Novel Bleeding Risk Score in Patients with Atrial Fibrillation for Initiation of Oral Anticoagulants	CHF 38860.–
Dr Sven Streit, Berne Effects of low blood pressure on cognitive function in the multimorbid oldest-old	CHF 15000.–

Prix Média d'encouragement en médecine

Leonid Leiva Ariosa, Zurich Participations à des congrès à Cambridge (UK) et Boston (USA) pour la rédaction d'un article sur le thème de l'«Organ on a Chip»	CHF 3700.–
--	------------

Comptes annuels 2015

Les comptes annuels détaillés peuvent être consultés sur le site internet.

Bilan au 31 décembre 2015 et de l'année précédente (en CHF)

	2015	2014
Actifs		
Liquidités	707 133.62	1 010 286.40
Autres créances à court terme	52 540.29	60 777.34
Compte de régularisation actif	355 781.99	57 659.55
Total de l'actif circulant	1 115 455.90	1 128 723.29
Actifs financiers	12 086 412.50	12 251 387.66
Immobilisations corporelles	1.00	3.00
Total de l'actif immobilisé	12 086 413.50	12 251 390.66
Total Actifs	13 201 869.40	13 380 113.95
PASSIFS		
Engagements prestations	151 126.45	56 232.65
Autres engagements à court terme	315 345.15	160 165.15
Compte de régularisation passif	162 206.49	257 092.57
Provisions à court terme pour projets spéciaux	85 000.00	140 000.00
Capital des fonds à affectation définie	430 000.00	318 584.00
Total capital étranger à court terme	1 143 678.09	932 074.37
Capital des fonds à affectation définie	11 088 304.56	11 551 361.20
Total capital étranger à long terme	11 088 304.56	11 551 361.20
Total capital étranger	12 231 982.65	12 483 435.57
Capital de la fondation	798 464.57	798 464.57
Résultat net	171 422.18	98 213.81
- Report	98 213.81	112 979.74
- Bénéfice / perte annuelle	73 208.37	-14 765.93
Total capital propre	969 886.75	896 678.38
Total Passifs	13 201 869.40	13 380 113.95

Compte d'exploitation 2015 et de l'année précédente (en CHF)

	2015	2014
Subvention fédérale	2 252 000.00	2 114 000.00
Subvention du FNS pour Swiss Biobanking Platform	341 300.00	20 000.00
Subventions à affectation définie	478 090.18	303 431.75
Donateurs	0.00	18 220.40
Revenus des prestations	64 145.00	37 468.50
Revenus facturation de charges du personnel	133 052.55	138 000.00
Autres revenus	8 863.35	4 949.48
Total subventions et revenus	3 277 451.08	2 636 070.13
Domaines de prestations scientifiques ¹	-1 603 968.09	-1 742 409.40
Charges de personnel ²	-1 364 207.52	-998 489.74
Charges de locaux	-76 643.10	-24 719.20
Charges administratives ³	-529 150.70	-477 451.20
Charges d'exploitation avant résultat financier et avant modification du capital du fonds	-3 573 969.41	-3 243 069.54
Charges d'exploitation avant résultat financier	-296 518.33	-606 999.41
Produit financier	297 385.33	1 074 968.99
Charge financière	-279 299.27	-12 116.51
Résultat financier	18 086.06	1 062 852.48
Succès avant modification du capital du fonds	-278 432.27	455 853.07
Modification du capital du fonds	351 640.64	-470 619.00
Bénéfice / perte annuelle	73 208.37	-14 765.93
1 Promotion de la recherche	-500 993.19	-710 473.88
Promotion de la relève	-504 638.40	-463 941.95
Soutien de la pratique	-212 030.29	-253 422.02
Ethique	-183 479.26	-123 527.04
Reconnaissance précoce	-189 402.60	-169 938.41
Dialogue	-13 424.35	-21 106.10
2 Secrétariat général de l'ASSM	-836 242.30	-792 576.95
Swiss Biobanking Platform	-305 506.57	-25 621.85
Collaborateurs des Académies suisses des sciences	-133 052.55	-138 000.00
Organes de l'ASSM (comité de direction, commissions)	-89 406.10	-42 290.94
3 Charges IT	-68 886.40	-21 675.30
Entretien équipements de bureaux et mobilier	-30 681.00	-3 463.35
Comptabilité, révision, conseil et acquisition de services	-130 570.15	-84 419.55
Frais de déplacement et de représentation	-67 113.21	-75 901.28
Relations publiques	-111 241.45	-103 582.43
Frais de gestion des actifs	-53 119.66	-55 532.91
Cotisations de membre et autres cotisations	-13 614.90	-15 251.00
Digitalisation et transfert des archives de l'ASSM	-15 000.00	-65 000.00
Charges administratives générales	-38 923.93	-52 625.38

Comparaison des comptes annuels 2015 avec le budget 2015 (en 1000 CHF)

	Budget 2015	Abschluss 2015
Promotion de la recherche	570	501 ¹
Promotion de la relève	240	505 ²
Soutien de la pratique	230	212
Ethique	180	184
Reconnaissance précoce	150	189 ³
Dialogue	20	13
Charges de personnel ASSM	810	836 ⁴
Charges de personnel a+	--	133 ⁵
Charges de personnel Swiss Biobanking Platform	--	306 ⁶
Honoraires des organes de l'ASSM	65	89 ⁷
Frais de locaux	80	77
Charges administratives	385	493 ⁸
Imprévus	32	36 ⁹
Total	2762	3574

Commentaire

- 1 Le Fonds KZS a attribué CHF 169 000.– au lieu des CHF 250 000.– budgétés.
- 2 La FSBMB a été dissoute au courant de l'année; le solde de sa fortune s'élevant à CHF 223 000.– a été transféré au FNS.
- 3 Outre la contribution de CHF 100 000.– au Swiss Medical Board, il s'agit des coûts liés à des projets du thème prioritaire a+ «La mutation du système de santé» (CHF 89 000.–); les Académies des sciences ont assumé la moitié de ces coûts.
- 4 Du fait du déménagement du secrétariat général à Berne, les collaborateurs jusqu'alors domiciliés à Bâle ont bénéficié d'une contribution à leurs frais de déplacement (AG).
- 5 Les responsables de la communication a+ et du ressort Ethique a+ sont engagés par l'ASSM; leurs salaires sont toutefois remboursés par les Académies des sciences.
- 6 En attendant que la plateforme Swiss Biobanking financée par le FNS dispose de son propre statut juridique, ses collaborateurs sont engagés par l'ASSM; les salaires sont remboursés par le FNS.
- 7 A partir de 2015, des honoraires sont versés au Président (CHF 30 000.–), aux Vice-Présidents (CHF 5 000.– chacun), au Président de la CCE (CHF 20 000.–) et au questeur (CHF 5 000.–). Ce poste comprend également les forfaits journaliers des membres des commissions.
- 8 Compte tenu de la nouvelle structure des comptes annuels imposée par la loi, les frais de déplacement et de représentation (CHF 67 000.–) ainsi que les frais des actifs de tous les fonds (CHF 53 000.–) entrent dans cette rubrique. Ce changement ainsi que le transfert de la comptabilité à Berne en 2016 a occasionné des frais supplémentaires de comptabilité respectivement de conseil.
- 9 L'élaboration du rapport d'implémentation pour l'initiative «Swiss Personalized Health Network» a généré des honoraires de conseil d'un montant de CHF 36 000.–.

Budget 2016 (en 1000 CHF)

	Dépenses	Recettes	
		Confédération	Autres
Promotion de la recherche			
Fonds KZS	200		200
Fonds Hartweg	150		150
Recherche sur les services de santé	20		20
Recherche en soins palliatifs	20		20
Prix Bing 2016/Semaine du cerveau	80		80
«event&print»	100	100	
SCTO	15	15	
Swiss Personalized Health Network	200		200
Promotion de la relève			
MD-PhD	180	180	
Soutien de la pratique médicale			
Swiss Medical Weekly	50	50	
Accès facilité à la littérature scientifique	130	130	
Fondation pour la sécurité des patients	65	10	55
Basel Declaration Society	20	20	
Ethique			
Commission Centrale d'Ethique (y compris directives)	120	120	
Soutien scientifique	20	20	
Comm. pour l'éthique dans les expérim. animales	10	10	
Reconnaissance précoce			
Contribution annuelle au Swiss Medical Board	150	150	
Projet «La mutation du système de santé» (avec a+)	60	60	
Dialogue			
Mise en oeuvre du concept de communication	50	50	
Rapport annuel	20	20	
Bulletin (4x)	40	40	
Site internet	10	10	
Horizons	25	25	
Factsheets	10	10	
Symposium CNE/CCE	15	15	
Autres colloques (y compris FEAM Scientific Meeting)	50	50	
Prix Média	10		10
Organisation			
Charges de personnel	850	810	40
Formation	10	10	
Secrétariat (y compris loyer, informatique, frais de dépl. SG)	190	190	
Comptabilité	45	45	
Comité de direction (frais de séances, feuilles de route, recommandations)	80	80	
Sénat et commissions (frais de séances et de dépl.)	35	35	
Imprévus	63	63	
Total	3093	2318	775

Sénat

Nouveaux membres d'honneur



Prof. Alexander
A. Borbély



Prof. Claude
Le Coultre



Dr Etzel Gysling



Prof. Bernard Hirschel

Nouveaux membres individuels



Prof. Henri
Bounameaux



Prof. Mirjam
Christ-Crain



Prof. Urs Frey



Prof. Denis
Hochstrasser



Prof. Samia Hurst



Prof. Christian
Lüscher



Prof. Holger Moch

Nouveaux membres correspondants



Prof. Eberhard
Renner



Prof. Guido Sauter

Membres d'honneur

Prof. Christian Brückner, Bâle	Prof. Max M. Burger, Bâle
Prof. Verena Meyer, Zurich	Prof. Alois Gratwohl, Bâle
Prof. Werner Arber, Bâle	Prof. Harald Reuter, Hinterkappelen
Prof. Giorgio Nosedà, Mendrisio	Prof. Renato Galeazzi, St-Gall
Prof. Bruno Truniger, Lucerne	Prof. Thomas Zeltner, Berne
Prof. Jean Starobinski, Genève	Prof. Franco Cavalli, Bellinzona
Prof. Werner Straub, Frauenkappelen	Prof. Hanns Möhler, Zurich
Prof. Johannes Bircher, Meikirch	Prof. Claude Regamey, Villars-sur-Glâne
Prof. Rudolf Ritz, Bâle	Dr Dieter Scholer, Bottmingen
Prof. Emilio Bossi, Berne	Prof. Peter M. Suter, Presinge
Prof. Fritz Bühler, Bâle	Prof. Beat Gähwiler, Zurich
Prof. Heidi Diggelmann, Lausanne	Prof. Philippe U. Heitz, Au
Prof. Werner Ringli, Berne	Prof. Alexander A. Borbély, Zurich à partir du 19.5.2015
Prof. Günter Stratenwerth, Bâle †	Prof. Claude Le Coultre, Genève à partir du 19.5.2015
Prof. Ewald R. Weibel, Berne	Dr Etzel Gysling, Wil à partir du 19.5.2015
Dr Werner Bauer, Künsnacht	Prof. Bernhard Hirschel, Genève ab 19.5.2015
Prof. Jean-Charles Cerottini, Saint-Sulpice	
Prof. Werner Stauffacher, Bâle	
Prof. Michel Vallotton, Genève	

Membres individuels

Prof. Ewald R. Weibel, Berne	Prof. Gottfried Schatz, Bâle †
Prof. Heidi Diggelmann, Lausanne	Prof. Susanne Suter-Stricker, Presinge
Prof. Bernhard Hirt, Epalinges	Prof. Dieter Bürgin, Bâle
Prof. Bernard F. Mach, Genève	Prof. Paul Kleihues, Zurich
Prof. Harald Reuter, Hinterkappelen	Prof. Urs Albert Meyer, Bâle
Prof. Michel R. Cuénod, Lausanne	Prof. Isabel Roditi, Berne
Prof. Max Burger, Bâle	Prof. Martin E. Schwab, Zurich
Prof. Lelio Orci, Genève	Prof. Jean-Dominique Vassalli, Genève
Prof. Charles Weissmann, Palm Beach, USA	Prof. Felix Harder, Bâle
Prof. Patrick Aebischer, Lausanne	Prof. Hans-Rudolf Lüscher, Berne
Prof. Michel P. Glauser, Lausanne	Prof. Alex Mauron, Genève
Prof. Rolf Zinkernagel, Zurich	Prof. Catherine Nissen-Druey, Bâle
Prof. Marco Baggiolini, Lugano	Prof. Claire-Anne Siegrist-Julliard, Genève
Prof. Jean Jacques Dreifuss, Tartegnin	Prof. Claes Wollheim, Genève
Prof. Fritz Melchers, Bâle	Prof. Kurt Wüthrich, Wallisellen
Prof. Francis Waldvogel, Genève	Dr Suzanne Braga, Berne
Prof. Thomas Zeltner, Berne	Prof. Reinhold Ganz, Berne
Prof. Adriano Aguzzi, Zurich	Prof. Andreas U. Gerber, Burgdorf
Prof. Peter Meier-Abt, Zurich	Prof. Christian Gerber, Zurich
Prof. Bernard Rossier, Lausanne	Prof. Pierre Magistretti, Lausanne

Membres individuels (suite)

Prof. Ueli Schibler, Genève	Prof. Heinrich Mattle, Berne
Prof. Marcel Tanner, Bâle	Prof. Erich Seifritz, Zurich
Prof. Ursula Ackermann-Liebrich, Bâle	Prof. Dominique de Quervain, Bâle
Prof. Silvia Arber, Bâle	Prof. Hans Hoppeler, Berne
Prof. Sebastiano Martinoli, Lugano	Prof. Ulrich Hübscher, Zurich
Prof. Ulrich Sigwart, Genève	Prof. Andreas Papassotiropoulos, Bâle
Prof. Martin Täuber, Berne	Prof. Nelly Pitteloud, Lausanne
Prof. Denis Duboule, Genève	Prof. Felix Sennhauser, Zurich
Prof. Petra Hüppi, Genève	Prof. Amalio Telenti, Lausanne
Prof. Karl-Heinz Krause, Genève	Prof. Bernice Elger, Bâle
Prof. Daniel Scheidegger, Bâle	Prof. Daniela Finke, Bâle
Prof. Charles Bader, Genève	Prof. Michael Hall, Bâle
Prof. Matthias Egger, Berne	Prof. Daniel Lew, Genève
Prof. Susan Gasser, Bâle	Prof. David Nadal, Zurich
Prof. Ruedi Lüthy, Muntelier und Harare	Prof. Giuseppe Pantaleo, Lausanne
Prof. Alex Matter, Bâle	Prof. Hans-Uwe Simon, Berne
Prof. Thierry Carrel, Berne	Prof. Radek Skoda, Bâle
Prof. Pierre-Alain Clavien, Zurich	Prof. Hanns Ulrich Zeilhofer, Zurich
Prof. Hedwig Kaiser, Bâle	Prof. Cezmi Akdis, Davos
Prof. Christian Kind, St.-Gall	Prof. Constance Barazzone Argiroffo, Genève
Prof. Walter Wahli, Lausanne	Prof. Beatrice Beck Schimmer, Zurich
Prof. Sabina de Geest, Bâle	Prof. Kim Do Cuénod, Lausanne
Prof. Felix Frey, Berne	Prof. Anita Rauch, Zurich
Prof. Olivier Guillod, Neuchâtel	Prof. Dominique Soldati-Favre, Genève
Prof. Heini Murer, Zurich	Prof. Andrea Volterra, Lausanne
Prof. Jürg Schifferli, Bâle	Prof. Henri Bonnameaux, Genève à partir du 19. 5. 2015
Prof. Alexandra Trkola, Zurich	Prof. Mirjam Christ-Crain, Bâle à partir du 19. 5. 2015
Prof. Anne-Françoise Allaz, Genève	Prof. Urs Frey, Bâle à partir du 19. 5. 2015
Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich	Prof. Denis Hochstrasser, Genève à partir du 19. 5. 2015
Prof. Jean-Pierre Montani, Fribourg	Prof. Samia Hurst, Genève à partir du 19. 5. 2015
Prof. Pascal Nicod, Lausanne	Prof. Christian Lüscher, Genève à partir du 19. 5. 2015
Prof. Verena Briner, Lucerne	Prof. Holger Moch, Zurich à partir du 19. 5. 2015
Prof. Patrick Francioli, Lausanne	
Prof. Isabelle Mansuy, Zurich	
Prof. Brigitte Tag, Zurich	
Prof. Werner Zimmerli, Liestal	
Prof. Charlotte Braun-Fahrlander, Bâle	
Prof. Richard Herrmann, Bâle	

Membres correspondants

Prof. George Hug, Cincinnati, OH, USA	Prof. Benno M. Nigg, Calgary, CA
Prof. Ernst Jung, Heidelberg, D	Prof. Walter Häfeli, Heidelberg, D
Prof. J. Caspar A. Rüegg, Heidelberg, D	Prof. Georg Holländer, Oxford, UK
Prof. Peter Bärtsch, Heidelberg, D	Prof. Roland Walter, Seattle, USA
Prof. Markus Gastpar, Essen, D	Prof. Eberhard Renner, Toronto, CA à partir du 19.5.2015
Prof. Walter Birchmeier, Berlin, D	Prof. Guido Sauter, Hambourg, D à partir du 19.5.2015
Prof. Ulrich Tröhler, Fribourg-en-Br., D	
Prof. Adam Wanner, Miami, FL, USA	

Représentants des facultés de médecine

Bâle	Prof. Ulrich Heininger	Lausanne	Prof. Jacques Besson
	Prof. Wolf Langewitz		Prof. Nicolas Demartines à partir du 8.10.2015
	Prof. Hans Pargger		Prof. Giuseppe Pantaleo
	Prof. Stella Reiter-Theil		Prof. Manuel A. Pascual jusqu'au 8.10.2015
Berne	Prof. Luca Borradori	Zurich	Prof. Andrea Superti-Furga
	Prof. Uyen Huynh-Do		Prof. Markus Manz
	Prof. Werner Strik jusqu'au 29.10.2015		Prof. David Nadal
	Prof. Andreas Stuck		Prof. Giatgen A. Spinaz
Genève	Prof. Philippe Chastonay		Prof. Walter Weder
	Prof. Samia Hurst		
	Prof. Armin Schnider		
	Prof. Margitta Seeck		

Représentants des facultés de médecine vétérinaire

Berne	Prof. Bruno Gottstein	Zurich	Prof. Mathias Ackermann
	Prof. Hanno Würbel		Prof. Franco Guscelli

Représentant de la faculté des sciences de l'université de Fribourg

Prof. Stéphane Cook

Représentants de la Fédération des médecins suisses (FMH)

Prof. François Ansermet, Genève
jusqu'au 31. 12. 2015

Dr Christoph Bosshard, Berne

lic. iur. Anne-Geneviève Bütikofer, Berne

Dr Pierre-François Cuénoud, Sion

Dr Monique Gauthey, Genève

Dr Patrick Haemmerle, Fribourg
jusqu'au 31. 12. 2015

Dr Gert Printzen, Zurich

Représentants des sociétés de disciplines médicales (avec droit de vote)

Prof. Thomas Berger, Lucerne
Société suisse de pédiatrie

Prof. Wolfgang Berger, Zurich
Société suisse de génétique médicale

Prof. Verena Briner, Lucerne
Société suisse de médecine interne

Prof. Pavel Dulguerov, Genève
Société suisse d'oto-rhino-laryngologie

Prof. Marcel Jakob, Bâle
Société suisse de chirurgie

Dr Dora Knauer, Genève
Société suisse de psychiatrie

Prof. Martin Meuli, Zurich
Société suisse de chirurgie pédiatrique

Dr Jacques Seydoux, Delémont
Société suisse de gynécologie et obstétrique

Représentants des sociétés de disciplines médicales (sans droit de vote)

Prof. André Aeschlimann, Bad Zurzach
Société suisse de rhumatologie

Prof. Andreas Bircher, Bâle
Société suisse d'allergologie et d'immunologie

Prof. Annette Boehler, Zurich
Société suisse de pneumologie

Prof. Luca Borradori, Berne
Société suisse de dermatologie et vénéréologie

Prof. Michel Burnier, Lausanne
Société suisse de néphrologie

PD Dr Yvan Gasche, Genève
Société suisse de médecine intensive

Prof. Christian Gerber, Zurich
Société suisse d'orthopédie et traumatologie

Prof. David Goldblum, Bâle
Société suisse d'ophtalmologie

Prof. Raphael Guzman, Bâle
Société suisse de neurochirurgie

Prof. Johannes Heverhagen, Zurich
Société suisse de radiologie

Dr Hugo Kupferschmidt, Zurich
Société suisse de pharmacologie et
toxicologie clinique

Prof. Markus G. Manz, Zurich
Société suisse d'hématologie

Dr Annalis Marty-Nussbaumer, Lucerne
Société suisse des médecins spécialistes en
prévention et santé publique

Prof. Beat Müllhaupt, Zurich
Société suisse de gastroentérologie

Prof. René Muri, Berne
Société suisse de neurologie

Dr Jürg Nadig, Zurich
Société suisse d'oncologie médicale

Prof. Thomas Szucs, Bâle
Société suisse de médecine pharmaceutique

Prof. Luigi Terracciano, Bâle
Société suisse de pathologie

Prof. Michael Thali, Zurich
Société suisse de médecine légale

Prof. Marco Zalunardo, Zurich
Société suisse d'anesthésiologie et réanimation

Représentants des sciences pharmaceutique

Prof. Gerrit Borchard, Genève

Prof. Kurt Hersberger, Bâle

Représentantes des sciences des soins

Tiziana Sala Defilippis, Manno
comme hôte (sans droit de vote)
jusqu'au 13.3.2015

Prof. Astrid Schämamm, Winterthour

Nicole Seiler, Delémont

Prof. Beate Senn, St-Gall
à partir du 13.3.2015

Susanne Weyermann-Etter
comme hôte (sans droit de vote)
à partir du 13.3.2015

Représentant de la société suisse des dentistes

Prof. Andrea Mombelli, Genève

Représentant de la société suisse des pharmaciens

Dominique Jordan, Liebefeld

Représentant de la société suisse des vétérinaires

-

Représentant de l'Office fédéral de la santé publique

lic. iur. Pascal Strupler, Berne

Représentant de l'Office vétérinaire fédéral

Dr Hans Wyss, Berne

Représentant de Life Sciences Switzerland (sans droit de vote)

Prof. Thierry Soldati, Genève

Comité de direction



Prof. Peter Meier-Abt
Président, Berne



Prof. Martin Schwab
Vice-Président, Zurich



Prof. Martin G. Täuber
Vice-Président, Berne



Prof. Urs Brügger
Questeur, Winterthur



Dr Jürg Schlup
Président FMH, Berne



Prof. Christian Kind
Président CCE,
St-Gall



Prof. Claudio Basetti
Berne



**Prof. Beatrice Beck
Schimmer**, Zurich



**Prof. Iren Bischof-
berger**, Zurich
à partir du 19.5.2015



Prof. Vincent Mooser
Lausanne



Prof. Cornelia Oertle
Berne
jusqu'au 4.2.2015



Prof. Arnaud Perrier
Genève



Prof. Anita Rauch
Zurich



Prof. Jürg Steiger
Bâle

Commissions

Les rapports annuels des commissions peuvent être consultés sur le site web.

Commission Centrale d’Ethique

Prof. Christian Kind, St-Gall
Président

Prof. Markus Zimmermann, Fribourg
Vice-président, jusqu’au 19. 5. 2015

Dr Hermann Amstad, Berne
Secrétaire général ASSM, ex officio

PD Dr Eva Bergsträsser, Zurich
à partir du 19. 5. 2015

Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich

Prof. Thomas Bischoff, Lausanne

Dr Monique Gauthey, Genève

Dr Daniel Grob, MHA, Zurich
jusqu’au 31. 7. 2015

Prof. Paul Hoff, Zurich
à partir du 19. 5. 2015

Prof. Samia Hurst, Genève

Dr Roland Kunz, Affoltern a. Albis

Prof. Peter Meier-Abt, Berne
Président ASSM, ex officio

Dr Settimio Monteverde, MAE, Bâle

Dr Hans Neuenschwander, Lugano

Prof. Fred Paccaud, Lausanne

Dr Valdo Pezzoli, Lugano
jusqu’au 19. 5. 2015

lic. iur. Michelle Salathé, MAE, Berne
Secrétaire générale adjointe ASSM, ex officio

Dr Jacques Seydoux, Delémont
jusqu’au 31. 12. 2015

PD Dr Martin Siegemund, Bâle

Prof. Dominique Sprumont, Neuchâtel

PD Dr Yvan Vial, Lausanne
à partir du 19. 5. 2015

Prof. Marianne Wälti-Bolliger, Tramelan

Prof. Hans Wolff, Genève

Commission Chef de laboratoire

Dr Hans H. Siegrist, La Chaux-de-Fonds
Président, FAMH

Prof. Clemens Dahinden, Berne
SGAI, jusqu’au 12. 3. 2015

PD Dr Eric Dayer, Sion
SGAI, à partir du 13. 3. 2015

Dr Pierre Hutter, Sion
SGMG

Dr Andreas Schmid, Berne
SAV

Prof. Jacques Schrenzel, Genève
SGM

Prof. Arnold von Eckardstein, Zurich
SGKC

Prof. Walter Wuillemin, Lucerne
SGH

Commission des Bibliothèques Biomédicales

Gerhard Bissels, Berne

Dr Katrin Cramer, Berne
ex officio, jusqu’au 31. 5. 2015

Isabelle De Kaenel, Lausanne

Yvonne Finke, Bâle
jusqu’au 8. 5. 2015

Martin Gränicher, Berne
jusqu’au 30. 11. 2015

Heidrun Janka, Bâle

Tamara Morcillo, Genève

Anna Schlosser, Zurich

Commission d'évaluation du Fonds Helmut Hartweg

Prof. Peter Meier-Abt, Berne Président	Prof. Urs Martin Lütholf, Winterthour
Prof. Angelika Bischof Delaloye, Zurich	Prof. Elmar Merkle, Bâle
Prof. Rahel Kubik, Baden	Prof. Osman Ratib, Genève

Commission d'évaluation des Prix Théodore Ott et Robert Bing

Prof. Peter Meier-Abt, Berne Président	Prof. Isabelle Mansuy, Zurich
Prof. Burkhard Becher, Zurich	Prof. Hanns Möhler, Zurich
Prof. Stephanie Clarke, Lausanne	Dr Michael Röthlisberger, Berne ex officio, à partir du 1.6.2015
Dr Katrin Cramer, Berne ex officio, jusqu'au 31.5.2015	Prof. Esther Stoeckli, Zurich
Prof. Dominique de Quervain, Bâle	Prof. Patrik Vuilleumier, Genève

Commission d'évaluation du Fond Käthe Zingg-Schwichtenberg

Prof. Peter Meier-Abt, Berne Président	PD Dr Rouven Porz, Berne
Prof. Bernard Baertschi, Genève	Dr Michael Röthlisberger, Berne ex officio, à partir du 1.6.2015
Dr Susanne Brauer, Zurich	lic. iur. Michelle Salathé, Berne
Prof. Bernice Elger, Genève	PD Dr Martin Siegemund, Bâle
Prof. Arnaud Perrier, Genève	

Commission d'évaluation du programme de soutien «Recherche sur les services de santé»

Prof. Thomas Rosemann, Zurich Président	Dr Markus Gnädinger, Steinach
Prof. Gerd Antes, Fribourg-en-Br.	Dr Dagmar Haller, Genève
PD Dr Heiner Baur, Berne	Prof. Claudia Kuehni, Berne
PD Dr Arnaud Chiolero, Lausanne	Prof. Peter Meier-Abt, Berne ex officio
Prof. Jacques Cornuz, Lausanne	Prof. Fred Paccaud, Lausanne
Dr Katrin Cramer, Berne ex officio, jusqu'au 31.5.2015	Prof. Nicolas Rodondi, Berne
Prof. Luca Crivelli, Lugano	Dr Michael Röthlisberger, Berne ex officio, à partir du 1.6.2015
Prof. Dominique de Quervain, Bâle	Dr Maria Schubert, Zurich
Prof. Sandrine Ding, Lausanne	Dr Markus Wirz, Winterthour

Commission d'évaluation du programme de soutien «Recherche en soins palliatifs»

Prof. Peter Meier-Abt, Berne
Président

Dr Klaus Bally, Bâle

PD Dr Eva Bergsträsser, Zurich

Prof. Gian Domenico Borasio, Lausanne

Dr Manuela Eicher, Fribourg

Prof. André Fringer, St-Gall

Prof. Urs Martin Lütolf, Winterthour

Prof. Isabelle Noth, Berne

Prof. Sophie Pautex, Genève

Prof. Kai M. Rösler, Berne

Dr Michael Röthlisberger, Berne
ex officio

Commission Fluor et iode

Prof. Michael Bruce Zimmermann, Zurich
Président

Dr Maria Andersson, Zurich

Dr Michael Beer, BAG, Berne

Prof. Hans Gerber, Berne

Prof. Christoph A. Meier, Zurich

Dr Giorgio Menghini, Zurich

Dr Katharina Quack Lötscher, Zurich

Prof. Sabine Rohrmann, Zurich

Directeur Stefan Trachsel, Schweizerhalle

Prof. Tuomas Waltimo, Bâle

Commission nationale d'experts du programme MD-PhD

Prof. Primus-Eugen Mullis, Berne †
ASSM, Président

Prof. Hugues Abriel, Berne
SNF, jusqu'au 28.2.2015

Prof. Charlotte Braun-Fahrländer, Bâle
SSPH+, jusqu'au 31.3.2015

Dr Katrin Cramer, Berne
ASSM, ex officio, jusqu'au 31.5.2015

Prof. Huldrych Günthard, Zurich
SAFE-ID

Prof. Markus Heim, Bâle
SNF

Dr Rolf Marti, Berne
Recherche sur le cancer Suisse

Dr Christoph Meier, Berne
SNF, ex officio

Dr Michael Röthlisberger, Berne
ex officio, à partir du 1.6.2015

Prof. Markus Rüegg, Bâle
Fondation suisse de recherche sur les
maladies musculaires

Prof. Giatgen A. Spinas, Zurich
Fondation Velux

Commission de nomination

Prof. Walter Reinhart, Coire
Président
Dr Hermann Amstad, Berne
ex officio
Dr Werner Bauer, Küssnacht
jusqu'au 31.5.2015
Prof. Stephanie Clarke, Lausanne
Prof. Petra Hüppi, Genève
Prof. Karl-Heinz Krause, Genève
Prof. Peter Meier-Abt, Berne

Prof. Heini Murer, Beckenried
Prof. Nelly Pitteloud, Lausanne
à partir du 19.5.2015
Prof. Isabel Roditi, Berne
Prof. Bernard C. Rossier, Lausanne
jusqu'au 31.5.2015
Prof. Jürg Schifferli, Bâle
à partir du 19.5.2015
Prof. Martin Täuber, Berne

Jury du Prix Média en médecine

Dr Bruno Kesseli, Muttenz
Président
Dr Hermann Amstad, Berne
ex officio, jusqu'au 30.9.2015
Valeria Bruni, Comano
jusqu'au 13.8.2015
Simona Cerghetti, Berne
à partir du 13.8.2015

lic. phil. Franziska Egli, Berne
à partir du 1.10.2015
Odette Frey, Bâle
Prof. Irene Hösli, Bâle
Prof. Patrick Hohlfeld, Lausanne
Isabelle Moncada, Genève

Secrétariat général



Dr méd. Hermann Amstad, MPH
Secrétaire général
h.amstad@samw.ch



Dr sc. nat. Katrin Cramer
Collaboratrice scientifique
Responsable Ressort Science et Recherche
k.cramer@samw.ch, jusqu'au 31. 5. 2015



lic. iur. Michelle Salathé, MAE
Secrétaire générale adjointe
Responsable Ressort Ethique
m.salathe@samw.ch



lic. théol., dipl. biol. Sibylle Ackermann
Collaboratrice scientifique
Ressort Ethique
s.ackermann@samw.ch



Dr Michael Röthlisberger
Collaborateur scientifique
Responsable Ressort Science et Recherche
m.roethlisberger@samw.ch



lic. phil. Franziska Egli
Responsable Ressort Communication
à partir du 1. 10. 2015
f.egli@samw.ch



Dominique Nickel
Traduction
d.nickel@samw.ch



Claudia Barberini
Administration
c.barberini@samw.ch

Contact

Académie Suisse des
Sciences Médicales
Haus der Akademien
Laupenstrasse 7, 3001 Berne
T +41 31 306 92 70
mail@samw.ch, www.assm.ch



SAMW

Schweizerische Akademie
der Medizinischen
Wissenschaften

ASSM

Académie Suisse
des Sciences Médicales

ASSM

Accademia Svizzera delle
Scienze Mediche

SAMS

Swiss Academy
of Medical Sciences